



Description de l'itinéraire :

CERDON-BRENOD**Longueur de l'étape : 32,6 km****Altitude de départ : 315 m****Altitude d'arrivée : 860 m**

Principales dénivellations : +230m (sur 3km) (Cerdon) ; +200m -280m (sur 5+4km) (col du Sappel) ;
+180m (sur 2,2km) (Bois du Balmay) ; +100m -130m + 120m (Forêt de Meyriat)

En quittant le **Clos des Condamines**, partir en direction du village jusqu'au Monument aux Morts, tourner à gauche vers la fontaine puis prendre encore à gauche la rue des Vignes.

Après le petit pont, les itinéraires vers Ambérieu et Richemont partent tout droit, ceux vers Brénod, Ceyzériat et Crépiat prennent à droite le chemin des vignes qui monte à l'ouest, en suivant le balisage jaune.

Vous aurez à franchir des caniveaux ressemblant aux passages canadiens délicats à faire franchir aux chevaux : en les contournant, prenez garde aux fils de fer des rangs de vigne !

Le chemin fait un lacet autour d'un cabanon de vigne et arrive à une route que vous traversez en direction de l'école d'escalade. (Vous laissez sur votre gauche l'itinéraire Cerdon - Ceyzériat)

Après les murs d'escalade, vous retrouvez le balisage jaune que vous suivez jusqu'à l'embranchement fléché, à droite, « Eglise de St-Alban » où conduisent les balises. (la vue sur le site de Cerdon et sur la fenêtre des grottes de Labalme mérite toutefois le détour)

Vous, vous continuez tout droit, dans les bois, sur 1,7 km jusqu'à Coiron. A la sortie du hameau, se séparent deux itinéraires équestres :

Cerdon-Crépiat part sur la gauche, **Cerdon-Brénod** à droite.

Vous suivez donc la RD 85a sur 200mètres avant de prendre, à droite en épingle à cheveux, un sentier étroit dans le sous-bois. Il arrive à une clôture de pré et tourne à gauche, puis après un angle aigu à droite, il revient sur la D85a que l'on prend à droite.

Elle descend à la RD 11 que vous prenez à droite, toujours à la descente, sur 250m jusqu'à un chemin balisé jaune qui monte en oblique sur votre gauche et vous amène à l'entrée des Grottes de Cerdon.

(Juste après l'entrée des grottes, un chemin sur la droite peut vous amener au relais d'étape du **Centre Equestre Cheval-Liberté, chez Dominique GIROD, Guide de T.E.,**)

Passez devant l'entrée des grottes, prenez à droite le chemin empierré qui rejoint la RN84 (fort trafic). Vous la traversez pour prendre, en face, la petite route qui entre dans Labalme-sur-Cerdon et prenez le premier chemin à gauche.

Il surplombe la nationale sur près d'un kilomètre et la rejoint. On prend aussitôt à droite un chemin empierré qui monte à Cublaise (2 maisons plus ou moins en ruines et des parcs à bestiaux). Passez le pont sans rambarde puis entre les deux maisons pour suivre le chemin qui monte à droite et arrive, après une boucle, à la RD 57 que vous prenez à gauche pour arriver au col du Sappel.

T.S.V.P.

Toute remarque, suggestion ou rectification concernant le tracé ou sa description sur fiche ou sur carte sera la bienvenue. Elle peut être remise dans un des relais d'étape de l'Ain à Cheval ou adressée à :
Bernard VULIN. 705 rue Centrale. 01700 BEYNOST - e-mail : bernard.vulin@club-internet.fr

CERDON - BRENOD (suite)

Au col, prenez encore à gauche la petite route qui descend au Château du Sappel. Dans le petit hameau, allez tout droit et longez les hautes clôtures. Le chemin, par une longue descente en forêt, arrive à Oisselaz. Tournez à gauche vers la fontaine sur la place

A la fontaine, prenez le chemin à droite, en bas de la place. Après 500m, il passe un gué. Il fait une boucle et repart au sud-sud-ouest sur 2km. A une intersection goudronnée, vous allez tout droit, pour prendre, 250m plus loin, sur la gauche, un chemin de terre qui passe à travers prés. Quand il arrive au goudron (hangar de machines agricoles sur votre gauche), vous reprenez un chemin à droite, puis le premier à gauche pour arriver à la RD 12.

Traversez la RD 12 en direction du Chevril. Au hameau, prenez à gauche puis à droite (en face d'une maison avec véranda). Le chemin monte dans la forêt du Balmay (attention, bien suivre les balises, on s'y perd facilement), puis arrive à la forêt domaniale de Meyriat (panneau routier d'interdiction à tous véhicules).

Le tracé en forêt domaniale doit être respecté impérativement

Prenez à droite le chemin forestier qui suit la limite de forêt domaniale. Il monte un peu puis descend et arrive, après 800 m, à une barrière ONF que vous contournez. Juste après, au terre-plein de stockage de bois, prenez le deuxième chemin (celui qui part à angle droit) et montez jusqu'à un petit col où, après 300 mètres à l'horizontale, vous redescendez à une plate-forme d'où part une piste forestière empierrée.

Un panneau indique l'emplacement de la ferme de Praban, dépendance de l'Abbaye de Meyriat.

Ce chemin empierré descend sur 1 km et arrive à une barrière à contourner. Prenez l'empierré de droite (vous avez une prairie sur votre gauche). Vous arrivez à un gué bétonné (attention, il peut être glissant).

Vous arrivez alors à une route goudronnée et la prenez sur votre droite jusqu'aux ruines de la Chartreuse de Meyriat. (**100m avant, sur votre gauche, abri forestier ouvert aux randonneurs**)

Il subsiste quelques pierres de l'ancienne Chartreuse et une digue d'étang. Une grosse bâtisse qui a été une colonie de vacances a été construite avec une partie des matériaux d'origine.

Prenez le chemin qui monte à droite. Laissez ensuite sur votre droite le chemin fléché vers le Sapin Président et suivez le balisage jaune vers La Pérouse et la RD31 (*Peu avant celle-ci, vous rejoignez l'itinéraire pédestre (rouge et jaune) du « Tour du Bugey » et l'itinéraire équestre venant d'Hostias.*)

Traversez la départementale et suivez le petit chemin avec une flèche jaune à pointe rouge (les Etangs Marron sont à gauche). Il passe au bord d'un tout petit étang sur la droite puis, après un raidillon, il arrive sur un grand chemin empierré avec une borne du GR indiquant à droite : « La Léchère 1,5km ». (*L'itinéraire équestre **Crépiat – Brénod** arrive par l'empierré sur la gauche.*)

Suivez la route forestière empierrée, au sud, jusqu'au moment où vous apercevez la RD 31 à 50m. Prenez à gauche le chemin qui monte au réservoir et, dix mètres avant celui-ci, le sentier pédestre fléché « Brénod - 1,5km ». Ce sentier étroit longe la montagne du Monthoux et ressort sur la RD 31 dans un virage (attention : mauvaise visibilité).

Vous prenez à gauche et, après le virage, vous voyez le **Gîte de La Léchère**

Toute remarque, suggestion ou rectification concernant le tracé ou sa description sur fiche ou sur carte sera la bienvenue. Elle peut être remise dans un des relais d'étape de l'Ain à Cheval ou adressée à:
Bernard VULIN. 705 rue Centrale. 01700 BEYNOST - e-mail : bernard.vulin@club-internet.fr

Association loi de 1901 Siège social : Comité de Tourisme de l'Ain -34 rue Général Delestraint - 01002 Bourg-en-Bresse Cedex

L'association ne pourra être tenue pour responsable des accidents qui se produiraient sur les itinéraires décrits ou balisés par elle.